

essui à se sauver à Mossoul. Les missionnaires américains l'ont d'abord déclaré comme leur, mais quel n'a pas été leur étonnement d'entendre les anglicans, récemment arrivés, le leur arracher et le conduire dans la maison du consul anglais, où il est gardé à vue, en attendant l'issue de la négociation entamée près de l'archevêque de Cantorbéry. La conduite du consul anglais a d'autant plus surpris MM. les Américains, qu'il les avait lui-même attirés à Mossoul et qu'il leur laissait croire qu'il s'associait à leurs travaux.

Les anglicans puséistes ont espéré qu'ils allaient attirer à eux toute la nation chaldéenne, et il y eut en effet dans le commencement des défections parmi les catholiques. Mais ceux-ci ont vite reconnu la nullité du culte réformé et sont rentrés dans le sein de l'Eglise, à l'exception de trois individus. Cette perte a heureusement été compensée par la conversion de cent huit Nestoriens, qui, d'un seul coup ont embrassé la foi catholique.

Les ministres protestans restent dans une complète inactivité en présence des RR. PP. dominicains, dont les travaux apostoliques sont chaque jour bénis abondamment. Les écoles dont ils viennent de recevoir la direction contiennent trois cent quarante élèves environ, garçons et filles, et ils sont obligés d'agrandir leur église, qui ne suffit pas au concours des fidèles. Ainsi l'universelle Eglise, reniée et délaissée à l'Occident par plusieurs des siens, est consolée à l'Orient par le retour de plusieurs enfans, prémices d'une mission abondante.

NOUVELLE-ORLÉANS

The Catholic Register, de Philadelphie, du 29 février publie ce qui suit d'après le New-Orleans Piscayune : Dans la cause des marguilliers de la cathédrale contre l'évêque Blanc, comme nous l'apprenons du Courrier d'hier au soir, le juge de la cour de paroisse a déclaré hier matin contre les plaignans son opinion d'incompétence et a en conséquence mis la cause hors de cour. Nous apprenons qu'elle sera portée à la cour suprême.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance a reçu les sommes suivantes depuis notre dernière publication :

Paroisse de St. Edouard, par M. Perrault, curé, . . .	£0	16	10½
Paroisse de Belœil, par le Dr. Allard et P. Malot, écr. (à compte) . . .	16	4	7½
Paroisse de Boucherville, par L. Lacoste, écr., . . .	15	0	0
Paroisse de St. Hugues, par M. Archambault, curé, . . .	0	10	0
déjà envoyés	£6	7	6

M. le Trésorier vient aussi de nous remettre la lettre ci-dessous que lui a adressé l'Hon. A. Dionne en lui transmettant £75 montant des collectes faites dans le comté de Kamouraska.

Kamouraska, 1er mars 1844.

Monsieur.—En ma qualité de trésorier de l'association de la délivrance pour le comté de Kamouraska, j'ai l'honneur de vous transmettre £75 que j'ai par devers moi, venant des paroisses suivantes, savoir :

Paroisse de Ste. Anne la Pocatière, par le Dr. Marquis, . . .	£14	0	5
Paroisse de la Rivière Ouelle, par l'hon. C. E. Crasgrain, . . .	19	0	0
Paroisse de St. Denis, par C. Chapais, écr., . . .	17	14	0
Paroisse de Kamouraska, par MM. Gagné, Dumais et Dessaint, . . .	18	3	10
Paroisse de St. Pascal, par MM. Beaupré et Hudon, . . .	9	1	9

Il reste la paroisse St. André qui n'a point encore fait sa collecte, mais j'ose me flatter qu'elle ne restera pas en arrière des autres paroisses de ce comté. J'ai l'honneur etc.,
A. D. DIONNE.
F. R. FABRE, écr. Minerve.

BUREAU DU SECRETAIRE.

Kingston 1er Mars 1844.

Il a aussi plu à Son Excellence le gouverneur général de nommer les Messieurs suivants Commissaires pour faire le recensement dans le Bas Canada, sous l'Acte, 7ème Victoria, Cap. 24, savoir:—

- Pour le Comté de Saguenay; Léon C. Clément des Eboulemens, Ecr.
- Pour le Comté de Montmorency; William Henry Lemoine, de Château-Richer, Ecr.
- Pour le Comté de Québec; Augustin Gauthier, Junior, de Québec, Ecuyer.
- Pour le Comté de Portneuf; François Laroche, de St. Augustin, Ecuyer.
- Pour le Comté de Champlain; André Joseph Martineau, de Champlain Ecuyer.
- Pour le Comté de St. Maurice, Laurent David Craig de Trois-Rivières et Charles E. Cagnon de St. Antoine, Rivière du Loup, Ecuyers.
- Pour le Comté de Berthier, Charles A. Fornerot de Berthier et Laurent Desautour de St. Paul, Ecuyers.
- Pour le Comté de Leinster; Camille Archambault de St. Roch de l'Académie et Godfroy Changnon de l'Assomption, Ecuyers.
- Pour le Comté de Terrebonne; André Benjamin Papineau de Saint Martin et Gédéon M. Prevost de Terrebonne, Ecuyers.
- Pour le Comté des Deux Montagnes; Félix Hypolite Le Maire dit Saint Germain de Belle Rivière et Owen Quinn de Lachute, Ecuyers.
- Pour le Comté de l'Outawa; Joseph Benjamin Nicolas Papineau de la Petite Nation et Robert Shuter de Aylmer, Ecuyers.
- Pour le Comté de Montréal; Louis Joseph Amédée Papineau de Montréal Ecuyer.

Pour le Comté de Vaudreuil; William Robinson du Côteau-du-Lac, Ecuyer.

Pour le Comté de Beauharnais; John Winte de Ormstown et Charles Manuel de Beauharnais, Ecuyers.

Pour le Comté de Huntingdon; Jean Baptiste Varin de Laprairie, Médard Hébert de Laprairie et Loop Odell de Odelltown, Ecuyers.

Pour le Comté de Rouville; Joseph Donat Davignan de Saint Mathias de Chambly, Ecuyer.

Pour le Comté de Chambly; Timoléon Quesnel de l'Acadie et Thomas Verchères de Boucherville, de Boucherville, Ecuyers.

Pour le Comté de Verchères; Joseph Napoléon Azarie Archambault, de Varennes, Ecuyer.

Pour le Comté Richelieu; Jacques Dorion et Joseph Lusignan, de St. Ours, Ecuyers.

Pour le Comté de Saint Hyacinthe; Jean François Tétu, de St. Hyacinthe, Ecuyer.

Pour le Comté de Shefford; Hiram Sewell Foster, du Village Frost, Ecuyer.

Pour le Comté de Missisquoi; James St. Allen, Junior, et Galloway Freligh de Bedford, Ecuyers.

Pour le Comté de Stanstead; Selah Pomroy et Amos Fox du Township de Stanstead, Ecuyers.

Pour le Comté de Sherbrooke; Benjamin Pomroy du Township de Compton et Thomas Gordon de Sherbrooke, Ecuyers.

Pour le Comté de Drummond; Edmund Cox de Kinsey, Ecuyer.

Pour le Comté de Yamaska Jean Olivier Arcand de Saint Michel d'Yamaska et Joseph Rousseau de la Baie du Febvre, Ecuyers.

Pour le Comté de Nicolet; Noël Proulx de Nicolet, Ecuyer.

Pour le Comté de Lothinière; Rémi Séraphin Noël de St. Antoine de Tilly, Ecuyer.

Pour le Comté de Mégantic; Daniel Burray de Leeds, Ecuyer.

Pour le Comté de Dorchester; Louis C. Taschereau et Jean Baptiste Bonneville de Sainte Marie, Beauce, Ecuyers.

Pour le Comté de Bellechasse; Joseph Gosselin de St. Charles, Ecuyer.

Pour le Comté de l'Islet; Louis Casault de St. Thomas, Ecuyer.

Pour le Comté de Kamouraska; Jean Baptiste Martin de Saint Paschal et Ovide Martineau de Sainte Anne de la Pocatière, Ecuyers.

Pour le Comté de Rimouski; Félix Chamberland de la paroisse de l'Isle-Verte, Ecuyer.

Pour le Comté de Gaspé; Francis Ahier de Saint George's Cove Ecuyer.

Pour le Comté de Bonaventure, Joseph Meacher de Charleton, Ecuyer. —Il a aussi plu à Son Excellence le Gouverneur général de nommer les messieurs suivants pour être Commissaires pour les petites causes sommaires, sous l'Acte, 7ème Victoria, cap. 19, savoir:—

Pour la paroisse de Saint André de l'Islet du Portage, Hypolite Sirois, Flavien Lapointe, Louis Benoit Perron et François Besse, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Jean Baptiste l'Isle Verte; Louis Bertrand, Honoré Roy, et Louis Narcisse Gauvreau, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Joseph de Maskinongé; François Boucher, Ovide Benjamin Peltier, Joseph Roi et Olivier Masson, Ecuyers.

Pour la paroisse de Ste. Scholastique; J. Earle, Jean Chrysostôme Moyse Leclaire et Joachim Légeault, Ecuyers.

Pour la paroisse de Lacolle; Merrit Hotchkiss, John M. Callum et Edward Marc, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint François du Lac Saint Pierre; Joseph Le Maître, Charles François Bernier et William Pitt, Ecuyers.

Pour la paroisse de Sainte Marie Magdeleine de Rigaud; Stephen Fournier, Amable Clément Cholet et Donald McMillan, Ecuyers.

Pour la paroisse de Sainte Geneviève de Batiscan; François Richer dit Lafleche, Joseph Lefebvre, Eustache Bigué dit Norbert et Joseph Eugène, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Denis; Olivier Chamard, Jean David Bourdages et Pierre Bruneau, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Cyprien de Deléry; Loop Odell, François Xavier Barbeau et Jean Baptiste Dozois, Ecuyers.

Pour la paroisse de Notre Dame de l'Islet de Bonsecours; Olivier Eugène Casgrain, François Benoni Cloutier et Vincent Martin, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Eustache; William Henry Scott, Pierre Laviolette et Emery Féré, Ecuyers.

Pour la paroisse de Saint Edouard de Saint George; Joseph Brisset et Michel Lussier, Ecuyers.

Pour la paroisse de St. Ours; Jacques Dorion, Louis Mogé, Joseph Lusignan et Antoine Daigle, Ecuyers.

ANGLETERRE.

—Dans la chambre des communes, le 2 février, M. Stewart Wortley dit qu'il avait une question de grande importance à faire au noble lord secrétaire d'état au département des colonies. Il voulait demander à son noble ami si la marche suivie en Canada par sir C. Metcalfe avait l'approbation du gouvernement de Sa Majesté.

Lord Stanley.—Je ne regrette nullement que mon honorable ami m'ait fait cette question, parce qu'il est essentiel que sur une matière de cette importance il n'y ait point de fausse impression dans l'esprit public. Je n'ai